



**LYCEE ALAIN-FOURNIER  
50 rue Stéphane Mallarmé  
18 000 BOURGES**

\*\*\*\*\*

**Cahier des charges valant CCTP et CCAP**

\*\*\*\*\*

**Objet du marché :**

**Fourniture de produits laitiers et ovoproduits**

## **ARTICLE 1 : Objet du marché**

Le présent marché concerné a pour objet la fourniture de produits laitiers et ovoproduits. L'exécution du marché est soumise aux conditions techniques et administratives décrites dans le présent Cahier des Charges définissant l'ensemble des prestations à fournir.

## **ARTICLE 2 : Modalités d'exécution**

Les délais d'exécution ou de livraison des prestations sont fixés par le bon de commande. Le délai de livraison commence à courir à compter de la date de réception du bon de commande.

Les livraisons doivent être effectuées du lundi au vendredi entre 6h et 11h00

## **ARTICLE 3 : Prix du marché**

L'élaboration des prix est déterminée par les articles R2112-6, R2112-7, R2112-8, R2112-13 du code de la commande publique.

Les prix seront définitifs et révisables entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2021. Les cotations de référence seront celles du panier de restauration collective du réseau des nouvelles du marché (RNM) de France Agrimer.

Le tableau de synthèse de la cotation des produits laitiers et avicoles RNM (Réseau National des Marchés) sera accessible par le lien suivant : <http://www.fncpla.org>.

Les cours de référence qui devront être pris en compte par les candidats pour l'élaboration de leur(s) offre(s) seront ceux du mois de **septembre 2020** (parution du 15 octobre).

Chaque candidat appliquera un coefficient multiplicateur au cours de référence pour chaque produit indiqué dans l'état des besoins du pouvoir adjudicateur. Ce coefficient **demeurera inchangé** tout au long de l'exécution du marché.

L'offre précisera, pour chaque article, le prix net hors TVA, le prix TTC (TVA et taxes parafiscales incluses). Les taux légaux de TVA et des autres taxes parafiscales incluses. Les taux légaux de la TVA et des autres taxes parafiscales seront indiqués à part.

Les prix sont unitaires hors taxes et franco de port et d'emballage.

La fréquence d'actualisation des prix sur cotation s'opérera le 16 de chaque mois sur la base des cours du mois précédent. **Ceux de l'offre seront les prix du mois de janvier.**

**Rappel :** aucune ligne du BPU ne devra être supprimée sous peine de nullité de l'offre.

#### **ARTICLE 4 : Échantillonnage**

Les candidats devront être en mesure de fournir des échantillons des produits (surlignés en jaune dans le bordereau des prix unitaires), afin de les tester.

Les échantillons devront être livrés pour **le vendredi 13 novembre 2020 dernier délai.**